

Compte rendu de réunion :

Table de consultation sur la petite enfance du ministre

Réunion 10 : 25 janvier 2025, 9 h 30 à 16 h

Résumé

La dixième rencontre de la table de consultation sur la petite enfance du ministre a eu lieu le 25 janvier 2025.

La réunion a porté sur les points suivants :

- Financement opérationnel – L'équipe a fourni une mise à jour sur les progrès et a obtenu des conseils des membres de la table pour poursuivre le travail.
- Amélioration des services numériques – L'équipe a présenté les travaux que l'on prévoit entreprendre en ce qui concerne l'amélioration des services numériques pour les prestataires et les familles, et a discuté des possibilités et des approches avec les membres de la table.
- Mises à jour sur les ententes de financement pour 2025-26 – Le personnel a fourni une mise à jour sur les lignes de temps et les changements prévus pour le prochain cycle de financement.

Ordre du jour

1. Observations du ministre
2. Modèle de financement opérationnel : mises à jour et discussion
3. Amélioration des services numériques : présentation et discussion
4. Mises à jour sur les ententes de financement pour 2025–2026

Détails de la discussion : modèle de financement opérationnel

Les membres de la table de consultation étaient surpris d'apprendre qu'il y avait eu des progrès dans le développement du modèle depuis la dernière réunion.

Les commentaires des membres étaient semblables à ceux du groupe de travail sur le modèle de financement opérationnel. Les membres approuvaient des principes de conception choisis pour le développement du modèle, et ont été intéressés d'apprendre que la nouvelle approche avait la possibilité de simplifier les rapports et la responsabilisation ainsi que de favoriser l'inclusion et le perfectionnement professionnel.

Les membres ont communiqué leur optimisme; le modèle de l'approche leur semblait flexible et sensible et avait le potentiel de simplifier les exigences pour les rapports.

Les membres de la table et le personnel ont noté que la transition vers ce modèle prendrait évidemment du temps, une communication claire et du soutien au secteur. Les membres ont suggéré au personnel certaines approches à la communication que l'on pourrait adopter. En général, on recommande des communications plus limitées et ciblées portant sur des aspects spécifiques du modèle. On a aussi recommandé un point commun pour les questions et le soutien, ce qui assurerait de plus que tous les prestataires recevraient des directives uniformes.

Détails de la discussion : Amélioration des services numériques

Les membres de la table ont réagi de façon positive au projet prévu et à la possibilité de simplifier les services pour les familles, les EPE et les prestataires de services de garde d'enfants. En particulier, dans le domaine des services numériques, on note qu'il serait possible de créer un point d'accès commun pour tous les utilisateurs.

Les priorités pour les membres de la table comprennent :

- Processus d'accueil et d'inscription
- Administration et mise à jour de la liste d'attente
- Communication avec les familles

Les membres ont noté l'importance de rendre le système obligatoire et ont mentionné le besoin de soutien pour aider les nouveaux arrivés, les personnes qui n'ont pas de connaissances de base numériques ou les personnes qui ont des problèmes d'accès à se connecter au système. Les membres de la table ont mis en évidence plusieurs possibilités de développement et d'amélioration à mesure que les services numériques seront développés.

Le personnel a demandé aux membres de la table qui sont prestataires de services de garde d'enfants et qui souhaitent prêter leur soutien aux premiers travaux pour le projet de le signaler aux responsables du projet.

Résumé de la mise à jour : entente de financement pour 2025–2026

On a fourni une courte mise à jour sur les ententes de financement prochaines. Notamment :

- Le processus et les documents seront très semblables à ceux de l'an dernier.
- Il y aura peu de changements en 2025–2026; le MEDPE maintient le cap pendant que l'on développe le modèle de financement opérationnel.
- Il y aura une augmentation de 2 % aux salaires des EPE (échelle salariale). Le MEDPE financera cette augmentation ainsi que le 15 % représentant les charges sociales.
- La gestion de l'assiduité sera simplifiée.
- Des subventions opérationnelles facultatives seront à nouveau offertes (paiements en mars et en septembre).

On a invité les membres à se joindre aux prochains appels au secteur. Ils seront aussi avisés des dates des prochaines rencontres de la table de consultation.